

RCS : SEDAN Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

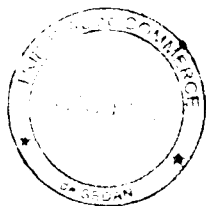
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00428 Numéro SIREN : 528 234 222 Nom ou dénomination : FINANCIERE JACQUEMARD

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2022 sous le numéro de dépôt 4503

SASU FINANCIERE JACQUEMARD

ROUTE DE VRIGNE-MEUSE
PARC ACTIVITE ECOVERT
08440 VIVIER AU COURT



Dépôt N°4583 du

25 NOV. 2022

COMPTES ANNUELS

ACR-ADC CABINET PIERQUIN
28 BOULEVARD LUCIEN PIERQUIN

08000 WARCQ
03-24-59-70-50

Désignation de l'entreprise : SASU FINANCIERE JACQUEMARD		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise ROUTE DE VRIGNE-MEUSE		08440 VIVIER AU COURT	
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant ☐ *	
Numéro SIRET* 5 2 8 2 3 4 2 2 2 0 0 0 2 4			
		Exercice N clos le, 3 0 0 4 2 0 2 2	
		N-1 3 0 0 4 2 0 2 1	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété *		Immobilités :	
Stocks :		Créances :	
CP		CR	
(3) Part à plus d'un an			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Canada

Désignation de l'entreprise : SASU FINANCIERE JACQUEMARD

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :188 100)	DA	188 100	188 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	18 810	18 810
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	5 128 289	867 136
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(30 904)	4 321 153
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	5 304 295	5 395 199
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	24 019	39 092
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	60 627	44 627
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 079	14 648
	Dettes fiscales et sociales	DY	20 714	151 018
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	250	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	114 689	249 385
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 418 984	5 644 584
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	100 387	225 369
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		5 407

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU FINANCIERE JACQUEMARD

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	FD		FE		FF		
			FG	220 200	FH		FI	220 200 308 588
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		220 200	FK		FL	220 200 308 588
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	18 23	
	Autres produits (I) (11)					FQ	13 9	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	220 231 308 620	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	34 584 316 522	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	352 9 151	
	Salaires et traitements*					FY	144 237 149 164	
	Charges sociales (10)					FZ	69 152 72 539	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	6 459 7 193	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	4 4	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	254 787 554 574	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(34 556) (245 953)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	146	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 654 2 055	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3 801 2 055	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	148 135	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	148 135	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	3 653 1 920		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(30 904) (244 033)		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU FINANCIERE JACQUEMARD

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		5 516 939	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		5 516 939	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		6 580	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		816 715	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		823 295	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		4 693 644	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		128 458	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	224 031	5 827 615	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	254 935	1 506 462	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(30 904)	4 321 153	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	IK	1 032	995
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	18	23	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9
A8			dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture		NA
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	x	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	x	
Informations générales complémentaires	x	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	x	
Etat des amortissements	x	
Etat des provisions		NA
Etat des échéances des créances et des dettes	x	
Composition du capital social	x	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles	x	
Evaluation des immobilisations corporelles	x	
Evaluation des amortissements	x	
Titres immobilisés	x	
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises		NA
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	x	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros	x	
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	x	
Charges à payer	x	
Charges et produits constatés d'avance	x	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	x	
Subventions d'équipement		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	x
---	---

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	NA
Montant des engagements financiers	NA
Informations en matière de crédit bail	NA
Engagement en matière de pensions et retraites	NS
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	NA
Liste des filiales et participations	x

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	NA
Transferts de charges	NS
Frais accessoires d'achat	NA
Valeurs mobilières	NA
Produits et charges sur exercices antérieurs	NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/05/2021 au 30/04/2022

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

**De la SAS Financière JACQUEMARD sis à VIVIER-AU-COURT (08440), Parc
Activité Ecovert, Route de Vrigne-Meuse dont le secteur d'activité est la gestion
de portefeuille titres (Holding)**

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Avril 2022, dont le total est de 5 418 984.15 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 220 199.96 Euros et dégageant un déficit de 30 903.86- Euros, ont été établis selon les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2021 au 30/04/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Compte tenue de son activité d'hoding, la société n'a pas été affectée par la crise sanitaire Covid-19 et n'a eu recours à aucune mesure exceptionnelle mise en place par le gouvernement.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2021 au 30/04/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs :

La société ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

La société a décidé :

- en ce qui concerne les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement, l'inscription en frais d'établissement,
- en ce qui concerne les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et titres de placement immobilisés, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs, la comptabilisation en charges.

La société n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était

ANNEXE

Exercice du 01/05/2021 au 30/04/2022

pas concernée :

- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission,
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles,
- les coûts de développement,
- les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs,
- les composants de 2ème catégorie et les provisions pour grosses révisions.

Informations générales complémentaires

Régime de l'intégration fiscale :

Depuis le 1er Mai 2015, la société SAS Financière JACQUEMARD a opté pour le régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

Le périmètre d'intégration comprend :

- société mère intégrante : SAS Financière JACQUEMARD
- société filiale intégrée : SC C.M.T.

La convention retenue pour la répartition de l'impôt prévoit que les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 000		
Installations générales agencements aménagements divers	1 468		
Matériel de transport	19 884		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 732		
TOTAL	31 084		
Autres participations	1 500 149		10 200
TOTAL	1 500 149		10 200
TOTAL GENERAL	1 533 233		10 200

ANNEXE

Exercice du 01/05/2021 au 30/04/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 000	2 000
Installations générales agencements aménagements divers			1 468	1 468
Matériel de transport			19 884	19 884
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 732	9 732
TOTAL			31 084	31 084
Autres participations			1 510 349	1 510 349
TOTAL			1 510 349	1 510 349
TOTAL GENERAL			1 543 433	1 543 433

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	171	294		465
Matériel de transport	1 841	3 977		5 818
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 623	2 188		6 812
TOTAL	6 636	6 459		13 095
TOTAL GENERAL	6 636	6 459		13 095

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	294				
Matériel de transport	3 977				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 188				
TOTAL	6 459				
TOTAL GENERAL	6 459				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	240	240	
Impôts sur les bénéfices	10 372	10 372	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 301	1 301	
Groupe et associés	118 804	118 804	
Débiteurs divers	863	863	
Charges constatées d'avance	3 264	3 264	
TOTAL	134 844	134 844	

ANNEXE

Exercice du 01/05/2021 au 30/04/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3	3		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	24 016	9 714	14 302	
Fournisseurs et comptes rattachés	9 079	9 079		
Personnel et comptes rattachés	7 582	7 582		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 159	8 159		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 202	3 202		
Autres impôts taxes et assimilés	1 772	1 772		
Groupe et associés	60 627	60 627		
Autres dettes	250	250		
TOTAL	114 689	100 387	14 302	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 665			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	60 627			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	100.0000	1 881			1 881

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
NOM COMMERCIAL	2 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, n'ont pas encore fait l'objet d'une option. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production

ANNEXE

Exercice du 01/05/2021 au 30/04/2022

d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

En l'absence de décomposition, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transports	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2021 au 30/04/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	240
Disponibilités	1 450
Total	1 690

Créances clients et comptes rattachés :

- Clients factures à établir

Disponibilités :

- Intérêts à recevoir sur DAT

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 070
Dettes fiscales et sociales	144
Total	7 217

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :

- Honoraires : 2.702 €
- Frais d'actes & de contentieux : 43 €
- Services bancaires : 13 €
- Frais télécommunication : 153 €
- Frais déplacements : 118 €
- Tickets restaurants : 2.870 €
- TVA sur FNP : 1.171 €

Dettes fiscales & sociales :

- CET : 144 €

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 264
Total	3 264

Charges constatées d'avance d'exploitation :

- Médecine du travail : 66 €
- Assurance : 2.294 €
- Crédit bail : 905 €

ANNEXE

Exercice du 01/05/2021 au 30/04/2022

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	1 500 149		
Créances clients et comptes rattachés	240		
Autres créances	93 057		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		1 032

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

SASU FINANCIERE JACQUEMARD
08440 VIVIER AU COURT

08440 VIVIER AU COURT

[illegible]

COM'FIDUCE ARDENNES

7, Rue du Moulin Leblanc
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tél : 03-24-37-69-90
Fax : 03-24-55-78-59

Société de commissaires aux Comptes
inscrite près la cour d'appel de REIMS

SASU FINANCIERE JACQUEMARD

Société par Action Simplifiée Unipersonnelle au Capital de 188 100 €uros

Siège Social :

Parc Activité Ecovert – Route de Vrine Meuse

SIRET : 528 234 222 000 16

Code A.P.E : 7010 Z

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 Avril 2022

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 avril 2022**

=====

À l'assemblée générale des associés de la société FINANCIERE JACQUEMARD,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « FINANCIERE JACQUEMARD » relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/05/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne le poste d'immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

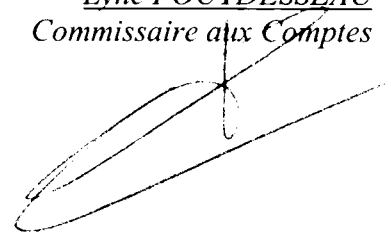
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Charleville-Mézières,

Le 12 octobre 2022

Lyne POUYDESSEAU
Commissaire aux Comptes



ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/04/2022 12			Exercice N-1 30/04/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	2 000		2 000	2 000		
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	31 084	13 095	17 989	24 448	6 459	26.42
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 510 349		1 510 349	1 500 149	10 200	0.68
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 543 433	13 095	1 530 338	1 526 597	3 741	0.25
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	240		240	240		
	Autres créances	131 340		131 340	113 803	17 536	15.41
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	3 753 802		3 753 802	4 001 060	247 258	6.18
	Charges constatées d'avance (3)	3 264		3 264	2 884	380	13.19
	Total III	3 888 646		3 888 646	4 117 987	229 341	5.57
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 432 079	13 095	5 418 984	5 644 584	225 600	4.00

(1) Dont droit au bail

(2) Dont a moins d'un an

(3) Dont a plus d'un an

VISA

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/04/2022 12	Exercice N-1 30/04/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 188 100) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	188 100	188 100		
	Réserves				
	Réserve légale	18 810	18 810		
	Réserves statutaires ou contractuelles	5 128 289	867 136	4 261 153	491.41
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	30 904	4 321 153	4 352 057	100.72
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	5 304 295	5 395 199	90 904	1.68
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	24 019	33 685	9 666	28.70
	Concours bancaires courants		5 407	5 407	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	60 627	44 627	16 000	35.85
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 079	14 648	5 569	38.02
	Dettes fiscales et sociales	20 714	151 018	130 304	86.28
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	250		250	
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	114 689	249 385	134 696	54.01
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 418 984	5 644 584	225 600	4.00

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

100 387

225 369

VISA

SARL COM FIDUCE ARDENNES

AGRO ADC CABINET PIERQUIN

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/04/2022 12			Exercice N-1 30/04/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	220 200		220 200	308 588		88 388	28.64
Chiffre d'affaires NET	220 200		220 200	308 588		88 388	28.64
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			18	23		5	22.71
Autres produits			13	9		4	39.78
Total des Produits d'exploitation (I)			220 231	308 620		88 390	28.64
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			34 584	316 522		281 938	89.07
Impôts, taxes et versements assimilés			352	9 151		8 799	96.15
Salaires et traitements			144 237	149 164		4 928	3.30
Charges sociales			69 152	72 539		3 387	4.67
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 459	7 193		734	10.21
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			4	4		0	6.04
Total des Charges d'exploitation (II)			254 787	554 574		299 787	54.06
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			34 556	245 953		211 397	85.95
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

VISA

SARL COM'FIDUCE ARDENNES

458 000 CABINET PIERQUIN

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/04/2022	12	30/04/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		146			146	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 654		2 055		1 599	77.82
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	3 801		2 055		1 745	84.93
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	148		135		13	9.45
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	148		135		13	9.45
2. Résultat financier (V-VI)	3 653		1 920		1 733	90.25
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	30 904		244 033		213 129	87.34
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			5 516 939		5 516 939	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			5 516 939		5 516 939	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			6 580		6 580	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			816 715		816 715	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			823 295		823 295	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			4 693 644		4 693 644	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			128 458		128 458	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	224 031		5 827 615		5 603 584	96.16
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	254 935		1 506 462		1 251 527	83.08
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	30 904		4 321 153		4 352 057	100.72

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

1 032

995

VISA

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture		NA
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	x	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	x	
Informations générales complémentaires	x	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	x	
Etat des amortissements	x	
Etat des provisions		NA
Etat des échéances des créances et des dettes	x	
Composition du capital social	x	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles	x	
Evaluation des immobilisations corporelles	x	
Evaluation des amortissements	x	
Titres immobilisés	x	
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises		NA
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	x	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros	x	
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	x	
Charges à payer	x	
Charges et produits constatés d'avance	x	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	x	
Subventions d'équipement		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

VISA

SARL COM FIDUCE ARDENNES

ANNEXE

SOMMAIRE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées x

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	NA
Montant des engagements financiers	NA
Informations en matière de crédit bail	NA
Engagement en matière de pensions et retraites	NS
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	NA
Liste des filiales et participations	x

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	NA
Transferts de charges	NS
Frais accessoires d'achat	NA
Valeurs mobilières	NA
Produits et charges sur exercices antérieurs	NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/05/2021 au 30/04/2022

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

**De la SAS Financière JACQUEMARD sis à VIVIER-AU-COURT (08440), Parc
Activité Ecovert, Route de Vrigne-Meuse dont le secteur d'activité est la gestion
de portefeuille titres (Holding)**

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 Avril 2022, dont le total est de 5 418 984.15 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 220 199.96 Euros et dégageant un déficit de 30 903.86- Euros, ont été établis selon les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2021 au 30/04/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Compte tenue de son activité d'hoding, la société n'a pas été affectée par la crise sanitaire Covid-19 et n'a eu recours à aucune mesure exceptionnelle mise en place par le gouvernement.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2021 au 30/04/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs :

La société ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

La société a décidé :

- en ce qui concerne les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement, l'inscription en frais d'établissement,
- en ce qui concerne les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et titres de placement immobilisés, la comptabilisation en charges,
- en ce qui concerne les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs, la comptabilisation en charges.

La société n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était

VISA

SARL COM FIDUCE ARDENNES
CABINET PIERQUIN

ANNEXE

Exercice du 01/05/2021 au 30/04/2022

pas concernée :

- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission,
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles,
- les coûts de développement,
- les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs,
- les composants de 2ème catégorie et les provisions pour grosses révisions.

Informations générales complémentaires

Régime de l'intégration fiscale :

Depuis le 1er Mai 2015, la société SAS Financière JACQUEMARD a opté pour le régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

Le périmètre d'intégration comprend :

- société mère intégrante : SAS Financière JACQUEMARD
- société filiale intégrée : SC C.M.T.

La convention retenue pour la répartition de l'impôt prévoit que les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 000		
Installations générales agencements aménagements divers	1 468		
Matériel de transport	19 884		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 732		
TOTAL	31 084		
Autres participations	1 500 149		10 200
TOTAL	1 500 149		10 200
TOTAL GENERAL	1 533 233		10 200

ANNEXE

Exercice du 01/05/2021 au 30/04/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 000	2 000
Installations générales agencements aménagements divers			1 468	1 468
Matériel de transport			19 884	19 884
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 732	9 732
TOTAL			31 084	31 084
Autres participations			1 510 349	1 510 349
TOTAL			1 510 349	1 510 349
TOTAL GENERAL			1 543 433	1 543 433

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	171	294		465
Matériel de transport	1 841	3 977		5 818
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 623	2 188		6 812
TOTAL	6 636	6 459		13 095
TOTAL GENERAL	6 636	6 459		13 095

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	294				
Matériel de transport	3 977				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 188				
TOTAL	6 459				
TOTAL GENERAL	6 459				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	240	240	
Impôts sur les bénéfices	10 372	10 372	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 301	1 301	
Groupe et associés	118 804	118 804	
Débiteurs divers	863	863	
Charges constatées d'avance	3 264	3 264	
TOTAL	134 844	134 844	

ANNEXE

Exercice du 01/05/2021 au 30/04/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3	3		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	24 016	9 714	14 302	
Fournisseurs et comptes rattachés	9 079	9 079		
Personnel et comptes rattachés	7 582	7 582		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 159	8 159		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 202	3 202		
Autres impôts taxes et assimilés	1 772	1 772		
Groupe et associés	60 627	60 627		
Autres dettes	250	250		
TOTAL	114 689	100 387	14 302	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 665			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	60 627			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	100.0000	1 881			1 881

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
NOM COMMERCIAL	2 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, n'ont pas encore fait l'objet d'une option. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production

ANNEXE

Exercice du 01/05/2021 au 30/04/2022

d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

En l'absence de décomposition, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transports	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2021 au 30/04/2022

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	240
Disponibilités	1 450
Total	1 690

Créances clients et comptes rattachés :

- Clients factures à établir

Disponibilités :

- Intérêts à recevoir sur DAT

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 070
Dettes fiscales et sociales	144
Total	7 217

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :

- Honoraires : 2.702 €
- Frais d'actes & de contentieux : 43 €
- Services bancaires : 13 €
- Frais télécommunication : 153 €
- Frais déplacements : 118 €
- Tickets restaurants : 2.870 €
- TVA sur FNP : 1.171 €

Dettes fiscales & sociales :

- CET : 144 €

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 264
Total	3 264

Charges constatées d'avance d'exploitation :

- Médecine du travail : 66 €
- Assurance : 2.294 €
- Crédit bail : 905 €

ANNEXE

Exercice du 01/05/2021 au 30/04/2022

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	1 500 149		
Créances clients et comptes rattachés	240		
Autres créances	93 057		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		1 032

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

VISA

SARL COM'FIDUCE ARDENNES CABINET PIERQUIN

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SASU FINANCIERE JACQUEMARD
08440 VIVIER AU COURT

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- SC C.M.T.	100	80 007	99,00	99	99	93 057		1 680	106 112		
- SAS GROUPE JACQUEMARD	2 100 100	1 243 399	71,43	1 500 000	1 500 000			631 549	265 621		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SCI SCI VILLERS	100	26 146	50,00	50	50			23 117	7 367		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

« FINANCIERE JACQUEMARD »
Société par actions simplifiée au capital de 188.100 Euros
Siège social
Parc activité Ecovert – Route de Vrine Meuse
08440 VIVIER-AU-COURT
528.234.222 RCS Sedan

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 27 OCTOBRE 2022

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2022

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant au montant de 30.903,86 Euros comme suit :

Origine :

- Résultat déficitaire de l'exercice : -30.903,86 Euros,
- Autres réserves : 5.128.289,02 Euros,
- **Bénéfice distribuable : 5.097.385,16 Euros.**

Affectation :

- la somme de 60.000,00 Euros 60.000,00 Euros,
à titre de dividendes à l'Associée unique,
soit un montant de 31,90 Euros pour chacune des
1.881 actions composant le capital social,
- le solde, soit le montant de 5.037.385,16 Euros, 5.037.385,16 Euros,
au poste « Autres réserves » qui se trouve ainsi porté au
même montant,

Total égal au bénéfice distribuable de l'exercice..... 5.097.385,16 Euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices clos, ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Montants</u>
2018/2019	60.000 Euros éligibles à l'abattement
2019/2020	60.000 Euros éligibles à l'abattement
2020/2021	60.000 Euros éligibles à l'abattement

Certifié conforme,
L'Associé unique et Président,
Christophe JACQUEMARD :

